

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1578

Attribution d'une subvention d'investissement de 2 399 112 euros à la SAHLMAS en vue de la réhabilitation de l'EHPA Jean Zay – Approbation et autorisation de signature de la convention de financement correspondante - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP n° 2012-1 – Programme n° 00001 - Opération n° 09105001

Direction de l'Action Sociale □

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1578 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 2 399 112 EUROS A LA SAHLMAS EN VUE DE LA REHABILITATION DE L'EHPA JEAN ZAY – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT CORRESPONDANTE - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2012-1 – PROGRAMME N° 00001 - OPERATION N° 09105001 (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lyon gère un ensemble d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Les bâtiments de trois de ces structures sont la propriété du CCAS, alors que les autres établissements ont été construits par la SA d'HLM pour l'Action Sociale (SAHLMAS), qui en est propriétaire.

Dès le courant de l'année 2008, le CCAS a entrepris l'élaboration d'un vaste programme de réhabilitation des bâtiments et locaux d'un ensemble de ces établissements d'hébergement.

Cette étude a été conduite en étroite concertation avec la Ville de Lyon, s'agissant notamment du financement de ce programme.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de l'AP n° 2012-1 pour la Réhabilitation des Résidences Personnes pour la période 2012-2014.

Aussi, dans la perspective de la rénovation des bâtiments et locaux de l'EHPA Jean Zay, sis 5 rue Jean Zay à Lyon 9^e, la SAHLMAS a sollicité auprès de la Ville de Lyon l'attribution d'une subvention d'investissement de 2 399 112 €, pour un coût de l'opération estimé à 3 168 000 € TTC (hors frais de renouvellement du mobilier) : l'EHPA Jean Zay fait partie de la 4^e tranche du programme de réhabilitation des établissements pour personnes âgées gérés par le CCAS.

Les conditions et modalités de versement de la subvention sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Cette subvention sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2012-1 – Programme n° 00001, Opération n° 09105001.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1. Une subvention d'équipement de 2 399 112 € est allouée à la SAHLMAS pour le financement de la réhabilitation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées Jean Zay, sis 5 rue Jean Zay à Lyon 9^e. Elle sera financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2012-1, Programme n° 00001, Opération n° 09105001.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la SAHLMAS est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00001, AP n° 2012-1, opération n° 09105001, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2015 : 1 439 467 € ;
- 2016 : 500 000 € ;
- 2017 : 459 645 €.

6. La dépense sera imputée sur la nature 20422, fonction 61.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. RIVOIRE